



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 19 juin 2025

Prolongation du préavis N° 2023/11 « Stratégie municipale pour la participation 2023-2026 »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal a validé, le 12 septembre 2023, la stratégie municipale pour la participation, préavis N° 2023/11. Ce préavis, qui octroyait un crédit de CHF 738'000.- en faveur de la stratégie participation sur quatre ans, soit de 2023 à 2026, a été validé par le Conseil communal en septembre 2023.

Le déploiement de la stratégie a déjà bien progressé et de nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre. Toutefois, toutes ne peuvent être déployées en parallèle et du temps est nécessaire pour accomplir l'entier des projets prévus par la stratégie. Or le déploiement de la stratégie n'ayant pu démarrer que dans le dernier tiers 2023, il apparaît qu'il serait pratiquement diminué d'une année si l'on en restreignait la mise en œuvre dans le cadre temporel initialement prévu entre 2023 et 2026.

A noter qu'au 31 décembre 2024, le crédit octroyé a été utilisé à hauteur de CHF 100'500.- et présente ainsi un solde disponible de CHF 637'500.-.

Ainsi, la Municipalité a décidé de prolonger d'une année le crédit approuvé dans le cadre du préavis N° 2013/11 jusqu'au 31 décembre 2027.

En vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter